

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 6 Octobre 2014

Présents : Mmes. Mrs. Régine REMILLON- Marc BLETEAU- Marie BAUD- Vincent MOREAU- Marylène DAIGUEMORTE- Serge JACQUEMOUD- Jacky DURET- Maryse MICHALAK- Jannick GRANIER- Esther VACHOUX- Pierre MORETTI- Marjorie BOISIER- Jean BOCHET- Laurent DELIEUTRAZ- Sylvia DUSONCHET

Public : 5 personnes

1) Approbation du précédent compte-rendu

Il s'agit d'approuver le compte-rendu de la séance du 1^{er} Septembre 2014, après lecture, Mme Granier souhaite préciser que le comptoir/bar du stand extérieur buvette pour les associations qui a été remis en état est un bien appartenant désormais à la commune car le précédent étant un bien privé a été repris par son propriétaire.

2) SYANE : Décompte définitif programme 2013 «Les Chavannes/Chez Janton »

Le conseil approuve le décompte définitif, programme 2013 pour les travaux de mise en souterrain de l'électricité et du réseau de télécommunications et des travaux sur l'éclairage public aux lieux-dits Les Chavannes et Chez Janton pour une dépense totale y compris les honoraires de maîtrise d'œuvre et frais généraux d'élevant à la somme de 278 067,89€, le financement définitif est arrêté comme suit :

Participation du SYANE : 116 781,46 €

Quote-part communale : 153 187,37 € (remboursement sous forme de 20 annuités)

Frais généraux : 8 099,06 € (paiement sur fonds propres de la commune)

3) SYANE : Plan de financement relatif à l'opération « Travaux de gros entretien reconstruction -2014-Facteur 2 » concernant la rénovation et la mise en sécurité des installations Eclairage Public

Le conseil approuve le plan de financement prévisionnel et notamment la répartition financière proposée comme suit :

Participation du SYANE : 53 316 €

Participation de la Commune : 45 713 € (remboursement sous forme d'annuités)

Frais généraux : 2 971 € (paiement sur fonds propres de la commune)

4) Ouverture de crédits :

Le conseil approuve l'ouverture des crédits suivants – Exercice 2014 :

Objet : Opérations patrimoniales, travaux par le SYANE «Route de Chez Le Cordier & Les Chavannes/Chez

Janton » Dépenses d'investissement : 195 034,76 €

Recettes d'investissement : 195 034,76 €.

5) Acquisition : Tracteur & Lame :

Le conseil approuve l'acquisition d'un tracteur pour un montant de 28 000€ HT. (Ets Poncet) et d'une lame triaxiale bi raclage pour un montant de 16 720 € HT (Ste Villeton).

6) Motion d'alerte relative aux risques du développement de la géothermie profonde :

Vu l'arrêté préfectoral, du 9 septembre 2014, prescrivant une enquête publique sur la demande d'autorisation de recherches de gîtes géothermiques à basse température dit permis du Salève sur une partie du département de la Haute-Savoie déposée par la SAS Géoforon. Le projet de cette société consiste « à exploiter les thermies emmagasinées dans le sous-sol pour produire de l'électricité au travers d'une centrale électrique et exploiter les thermies résiduelles dans le cadre de réseaux de chaleur ». Le conseil municipal s'interroge sur le modèle économique d'une telle exploitation et sur son opportunité ; Compte tenu des enjeux environnementaux et socio-économiques que pourraient engendrer un tel projet, le conseil marque son opposition à toute recherche et a fortiori à l'exploitation de l'énergie géothermique profonde sur le territoire communal, dénonce l'absence d'évaluation globale des incidences de mise en œuvre d'une telle

opération, demande la mise en place d'un débat public préalable à toute recherche de gîte géothermique et donc à toute prise de décision et programme une réunion publique le mardi 22 octobre 2014 à 20 heures à la salle des associations.

7) Questions / Informations/Interventions diverses :

En lieu et place des 2 chicanes « au Souget » il est proposé une signalisation horizontale par un marquage au sol.

Les travaux de confortement de chaussée suite au glissement de talus aval sur la RD 6 nécessitent la réalisation d'une piste d'accès réalisée sur un terrain privé puis la construction d'un mur et la reprise de la chaussée et des accotements.

Suite au vandalisme, à la détérioration de l'abri des chasseurs au marais du Chênet, Mme Le Maire a déposé une plainte en gendarmerie. Il est consternant de voir de tels agissements sur notre commune.

Un stop-park (402€) a été installé et des quilles retirées afin que les pompes funèbres puissent accéder au parvis de l'église avec leur fourgon mortuaire.

La 2^{ème} rencontre/réunion de hameaux a eu lieu Chez Vachoux le 17 Septembre : retours positifs, conviviale.

Intervention de Sylvia Dusonchet concernant l'entretien des massifs de fleurs sur parking de la salle des fêtes : la MFR de Bonne-sur-Menoge, section paysager, est intéressée pour l'entretien de ces massifs et la section horticulture s'occuperait des jardinières ; très intéressante collaboration à mettre en pratique.

Intervention de Marylène Daiguemorte concernant la rencontre avec Michaël Tissot (Anim'nature) en effet devant l'inquiétante prolifération des plantes invasives, une vue générale de ces espèces inventoriées est consultable en mairie ou sur le site internet.

Jeudi 16 & Vendredi 17 Octobre : Sur le parking de la salle des fêtes installation de 4 bennes pour récupération des objets encombrants.

Organisation du 11 Novembre : la cérémonie intercommunale, en étroite collaboration avec les enfants des écoles primaires, aura lieu à Reignier à 11h. (à Arbusigny cérémonie à 9h. en présence des enfants).

Achats/ Travaux : Distributeur papier WC public (176 €) – Panneaux bois pour réparation podium (874€) – Bandes antidérapantes sur escaliers de l'école (610€) – Meuble de rangement+banc vestiaire+portants pour peinture (2 717 €) – divers outillages Ets Contat (1 218€). Nettoyage/peinture des tombes du Souvenirs Français.